

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**EMPLOI-QUÉBEC ET LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES PRÉSENTENT LES
RÉSULTATS D'UNE VASTE ENQUÊTE SUR LES BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE DANS LA RÉGION**

Lévis, le 22 octobre 2008 – Le président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches, M. Réal Laverdière, et la directrice régionale d'Emploi-Québec Chaudière-Appalaches, Mme Thérèse Leclerc, ont dévoilé aujourd'hui à Lévis les résultats de l'Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et les caractéristiques des entreprises de la région de la Chaudière-Appalaches. Réalisée au cours de l'année 2007 auprès de plus de 3300 entreprises de plus de cinq employés de la région de la Chaudière-Appalaches, l'enquête permet de dégager des priorités d'intervention liées au développement des entreprises.

« Les résultats de cette enquête arrivent à point. Afin de relever les défis du marché du travail que pose notamment le contexte démographique, le gouvernement du Québec s'est engagé dans un ambitieux projet, le Pacte pour l'emploi, dont le principe premier stipule que le travail est le meilleur gage de prospérité individuelle et collective. L'information recueillie au terme de cette enquête permettra aux acteurs régionaux de mieux cibler les interventions destinées à répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises de la Chaudière-Appalaches et à améliorer leur productivité en misant sur la formation de leurs travailleurs », a affirmé Mme Leclerc.

Une première lecture des résultats permet déjà d'identifier quelques caractéristiques qui devront être prises en compte dans l'établissement des priorités d'intervention : une importante proportion d'entreprises de petite taille, des variations saisonnières d'emploi pour plusieurs entreprises, une proportion non négligeable de postes à pourvoir nécessitant peu de scolarité et d'expérience et plus du tiers des entreprises préoccupé par le vieillissement de leur main-d'œuvre.

« Cette enquête constitue un outil de développement important pour les intervenants socioéconomiques et les entreprises de la région. En plus de nous permettre d'approfondir notre connaissance sur les besoins de main-d'œuvre en Chaudière-Appalaches, l'enquête présente des données en lien avec la variation de l'emploi, les intentions d'embauche, les départs à la retraite, les postes vacants ou à combler ainsi que sur la formation du personnel. Il s'agit donc d'un outil de gestion et de planification qui vise à accompagner encore mieux nos entreprises. En tant que partenaire d'Emploi-Québec, la CRÉ est fière d'avoir contribué à ce projet », a déclaré M. Laverdière.

La version intégrale de l'enquête peut être consultée sur le site Internet de la CRÉ : www.chaudiere-appalaches.qc.ca. Une publication intitulée *Sommaire régional* est aussi disponible auprès de la CRÉ et de la direction régionale Emploi-Québec dans la région de la Chaudière-Appalaches.

Rappelons que la CRÉ constitue l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional en Chaudière-Appalaches. Elle a principalement pour mandat d'encourager le développement régional, de favoriser la concertation des partenaires régionaux et de donner, le cas échéant, des avis au gouvernement.

- 30 -

Sources : Éric Dubois
 Agent d'information
 Emploi-Québec Chaudière-Appalaches
 418.838.2605
 eric.dubois@mess.gouv.qc.ca

Sylvie Fortin
Conseillère en communication
CRÉ de la Chaudière-Appalaches
418.248.8488
sfortin@chaudiere-appalaches.qc.ca